

Assemblée générale annuelle  
du Conseil culturel fransaskois

Le 5 juillet 2019 à 16h

Pike Lake Provincial Park

Procès-verbal

**Membres associatifs**

Louise Schmidt, Association fransaskoise de Zenon Park

Rose Marchildon, Chœur des Plaines

Julien Gaudet, Association jeunesse fransaskoise

Gabriela Quintanilla, Fédération provinciale des fransaskoises

Chantal Amstad, Association communautaire fransaskoise de Moose Jaw

Jean-Maurice Ébrottié, Association communautaire fransaskoise de Gravelbourg

Jacqueline Plante, Fédération des aînés fransaskois

Marcel Rachid, Association canadienne-française de Regina

Zoé Fortier, Sans atelier

Jacqueline Denis, Centre BDS Bellevue

David Granger, La Troupe du Jour

Elvin Rugerinyange, Communauté burundaise de Regina inc.

Michel Lepage, Club culturel St-Denis

**Membres individuels**

Dianne Lepage

Monique Marchildon

Lisette Marchildon

Shawn Jobin

Émilie Dubois

Denis Rouleau

Bertrand Ninteretse

**Observateurs**

Gabriel Gosselin, La Troupe du Jour

Marc Drolet, Association canadienne-française de Regina

Roger Gauthier, Président d'assemblée

### **Conseil exécutif**

Gilles Groleau, Président

Éric Lefol, Conseiller Nord

Anne Brochu-Lambert, Conseillère artistique

### **Personnel**

Suzanne Campagne, Directrice générale

Pierre-Emmanuel Komoé, Adjoint à l'administration (comptabilité)

1. Ouverture de l'assemblée;  
L'assemblée débute à 16 h.

2. Choix d'une présidence d'assemblée;

#### **PROPOSITION AGACCF – 20190705-01**

**Il est proposé que Roger Gauthier soit le président de l'assemblée.**

**Proposée par : Rose Marchildon-Wacholtz**

**Appuyée par : Monique Marchildon**

**Objections : Aucune          Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

Choix d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;

#### **PROPOSITION AGACCF – 20190705-02**

**Il est proposé que Monique Marchildon soit la secrétaire de l'assemblée.**

**Proposée par : Louise Schmidt**

**Appuyée par : Gilles Groleau**

**Objections : Aucune          Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

3. Droit de vote et droit de parole;

La direction explique que le membership est bon jusqu'au mois de novembre puisque l'AGA 2018 a eu lieu au mois de novembre. En novembre 2019 un avis de renouvellement sera envoyé. Le membership 2019 sera en vigueur jusqu'au prochain AGA, pas nécessairement pour un an. Les membres seront consultés sur une date possible pour la prochaine AGA. Les personnes ayant un carton vert sont en règle et ont le droit de vote. Les membres individuels et les membres associatifs ont 1 vote. Il faut 15 membres avec droit de vote pour avoir quorum pour tenir cette assemblée.

La présidence d'assemblée demande à chaque participant de lever son carton vert pour le compte. Le quorum de 15 est atteint plus 2 observateurs dans la salle et une personne en ligne.

4. Adoption de l'ordre du jour;

Roger Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-03**

**Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.**

**Proposée par : Éric Lefol**

**Appuyée par : Dianne Lepage**

**Objections : Aucune                      Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 novembre 2018 tenue à l'hôtel Hilton Garden Inn à Saskatoon;

Le président d'assemblée demande s'il est nécessaire de faire la lecture du procès-verbal. Étant donné que le procès-verbal avait été distribué à l'avance, pas de lecture.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-04**

**Il est proposé que le procès-verbal du 2 novembre 2018 soit adopté tel que distribué.**

**Proposée par : Éric Lefol**

**Appuyée par : Anne Brochu-Lambert**

**Objections : Aucune                      Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

6. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 02 novembre 2018;

Le président d'assemblée demande s'il y a des questions ou des suivis. Gilles Groleau explique que l'un des suivis sera le prochain point - les changements aux statuts et règlements. Pas d'autres questions.

7. Proposition de changement aux statuts et règlements;

Gilles Groleau projette à l'écran les articles des statuts et règlements actuels avec les changements proposés. Il a travaillé avec la vice-présidente Marie-Eve Bussièrès et Anne Brochu-Lambert. Ils ont présenté l'ébauche au CA pour recevoir d'autres changements et propositions.

Les grandes lignes des changements proposés :

- L'utilisation du diminutif le *conseil* est remplacé par CCF pour que ce soit plus clair.
- Le plan stratégique a été mis en annexe puisque celui-ci évolue et change.
- Les sections des buts et objectifs ont été supprimées parce qu'il y a beaucoup de redondance.

Certains formats ont été faits par des avocats pour assurer que ce soit légal et conforme à des statuts et règlements. Il y a la table des matières, l'utilisation de l'acronyme CCF. Les termes sont plus précis et concis et le cadre stratégique se trouve à la fin.

- Dans l'Article 11, on retrouve maintenant la mention des AGE.

- Nouvelle version de la vision.
- Nouvelle version de la mission 4.1 et 4.2 vient appuyer cette mission. On y retrouve certains des buts et objectifs.
- 6 valeurs ont été retenues.

Beaucoup de travail a été fait sur les règlements

- Les membres et l'éligibilité de ceux-ci. Des changements ont été effectués pour mieux refléter ce qui se passe dans la communauté.
- La catégorie de membres éducatifs a été retirée.
- Pour devenir membre associatif, le regroupement doit exister depuis 1 an au lieu de 2 comme dans l'ancienne version.

Pourquoi 1 an au lieu de 2 ans? Pour permettre de participer et de recevoir du financement plus rapidement. Zoé Fortier trouve que 1 an, ça permet d'avoir du financement pour faire foisonner les nouvelles idées, inciter le « grass roots » de s'organiser.

Le président d'assemblée demande aux gens d'inscrire les points en particulier parce qu'après la présentation il faut passer à la proposition pour adopter les statuts et règlements. Avant ils pourront proposer des amendements. Les amendements portent sur 2/3 des voix.

- Membre individuel – artiste et artiste des métiers d'art. En annexe on retrouve une définition.
- Membre individuel communauté – doit répondre à des critères plus précis.
- Groupe membre – s'appelle maintenant groupe artistique membre- différence notable dans les critères.

Est-ce que les membres individuels doivent être acceptés par l'assemblée? Les groupes doivent être acceptés pour une question de droit de vote. Seulement un délégué du groupe peut avoir droit de vote.

- Article 3R sous démissions – supprimé
- Droit de vote à l'assemblée générale – chaque membre associatif aura droit à 2 délégués avec droit de vote

Anne Brochu-Lambert explique que permettre aux communautés d'avoir 2 votes vient équilibrer le fait que le nombre de membres individuels est à la hausse, mais le nombre de communautés francophones reste stable.

- Durée du mandat – passe de 3 mandats consécutifs à 4 et le mandat se termine immédiatement lors de déménagement, de décès ou de maladie.

Précisez maladie incapacitante? À inscrire comme un point à amender.

- Quorum – passe de 15 à 20

Combien y a-t-il de membres au CCF? Près de 70 membres.

- Intimidation et harcèlement – ne sera pas dans les statuts et règlements. Un comité de travail sur une politique.
- Deux Annexes – des documents vivants.
- Autre - Peut-être ajouter le formulaire d'adhésion en annexe.

Le président d'assemblée demande s'il y a d'autres questions.

### **PROPOSITION d'amendement AGACCF – 20190705-05**

**Il est proposé que sous Admission : membre individuel le mot « défendre » soit remplacé par le mot « promouvoir ».**

**Proposée par : Zoé Fortier**

**Appuyée par : Chantal Amstad**

**Objections : Aucune Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

Annexe A – Jacqueline Plante veut que les aînés soient inclus dans le cadre stratégique.

Le président d'assemblée suggère que ce soit noté et pris en considération par le CA puisque le cadre stratégique ne fait pas partie des statuts et règlements.

**PROPOSITION d'amendement AGACCF – 20190705-06**

**Il est proposé que « une maladie » soit radiée de la description des raisons de retrait du CA.**

**Proposée par : Éric Lefol**

**Appuyée par : Shawn Jobin**

**Objections : Aucune Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

En cas d'empêchement un délégué peut-il participer par procuration? Anne Brochu-Lambert explique que la procuration ne permet pas de participer à la discussion et de voter en conséquence.

Le fait qu'il faut voyager peut-être une raison d'empêchement. Le choix de date judicieuse et un bon endroit pour faire l'AGA est important.

Le président d'assemblée rappelle que procuration serait un changement supplémentaire et n'est donc pas un amendement acceptable. Doit être reporté à une autre assemblée générale.

Marcel Rachid demande des clarifications sur les 2 délégués. La direction explique que ça dit « a droit » mais que l'association n'est pas obligée d'envoyer 2 délégués.

Chantal Amstad demande si un membre individuel qui est aussi le délégué de sa communauté, a 2 votes? Non, une personne, un vote.

Discussion sur la participation à l'assemblée par moyen de la technologie. On ne peut pas faire d'amendement mais le point peut être noté.

Bertrand Ninteretse voudrait que le quorum soit au moins la moitié des membres.

Il propose que le quorum pour la tenue de l'assemblée soit de 30 personnes. Aucun appuyeur. L'amendement n'est pas retenu.

Le président d'assemblée fait remarquer que selon l'article 15 les nouveaux statuts et règlements s'appliquent immédiatement après le vote.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-07**

**Il est proposé que les changements aux statuts et règlements soient adoptés en bloc avec les amendements apportés aux propositions 05 et 06.**

**Proposée par : Denis Rouleau**

**Appuyée par : Bertrand Ninteretse**

**Objections : Aucune Abstentions : 2**

**Adoptée**

8. Cotisation annuelle;

Le CA recommande qu'il n'y ait pas de changement.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-08**

**Il est proposé que la cotisation annuelle reste la même soit : les membres associatifs et les groupes artistiques 50 \$, les membres individuels artistes et artistes des métiers d'art et les membres communautaires 10 \$.**

**Proposée par : Julien Gaudet**

**Appuyée par : Jean-Maurice Ébrottié**

**Objections : Aucune                      Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

9. Rapport annuel – rapport du président et rapport de la direction;

Rapport du président

Le président fait le résumé de son rapport. Il explique qu'étant donné la réduction du personnel le conseil d'administration a travaillé pour appuyer la directrice afin de mettre en place d'importants changements administratifs. Beaucoup de temps a été consacré à la révision des statuts et règlements et le travail du comité sur l'intimidation et le harcèlement se poursuit. Il souligne le travail de la direction et remercie les gens avec qui il a travaillé depuis 4 ans.

Rapport de la direction

Les programmes PAMA (26) et PAA (23) ont appuyé financièrement 49 projets communautaires et artistiques. La demande de financement est toujours en hausse. En termes de visibilité, la direction souligne les 3 projets majeurs auxquels le CCF a travaillé cette année; 1) la deuxième année du projet de mentorat et visibilité pour les artistes visuels. L'exposition *La vie fragile* (7 artistes) à Montréal. Radio-Canada a donné une couverture nationale. Belle reconnaissance pour nos artistes visuels. Le projet reprend avec 4 autres artistes. 2) le spectacle de la célébration du 100<sup>e</sup> du Collège Mathieu, 3) le Festival Fête fransaskoise 2018.

Il y a eu un grand travail pour redéfinir les rôles du personnel. En même temps le CCF a vécu des défis en termes de la réduction du personnel.

Il y a un nouveau projet – FRESK, une plateforme numérique – projet interactif - pour les associations communautaires.

Le CCF a maintenu et même un peu augmenté son financement. Une bonne année.

La direction remercie toute son équipe d'employés dévoués et le conseil d'administration qui traite de dossiers exigeants tout en étant bénévoles.

Le président d'assemblée demande s'il y a des questions :

Julien Gaudet remercie le CCF pour l'argent de PAMA ou autre source qu'il a reçu pour les projets de l'AJF.

Marcel Rachid demande de revoir les critères pour que des artistes débutants puissent avoir accès au fonds du PAA. Le CCF se penche sur l'équité dans l'appui financier entre les artistes professionnels et les artistes débutants et émergents. Le CCF cherche d'autres avenues de financement artistique. Anne Brochu-Lambert est maintenant vice-présidente artistique à la Fédération culturelle canadienne française et fait beaucoup de travail de dépistage avec le Conseil des arts du Canada.

Bertrand Ninteretse remercie la directrice pour son travail parce que cette année il y a eu plusieurs événements comme Chant'Ouest et Granby. C'est grâce au travail fait par la direction du CCF.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-09**

**Il est proposé de recevoir les rapports de la présidence et de la direction.**

**Proposée par : Bertrand Ninteretse**

**Appuyée par : Zoé Fortier**

**Objections : Aucune                      Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

10. Rapport de l'auditeur;

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-10**

**Il est proposé d'adopter le rapport de l'auditeur.**

**Proposée par : Julien Gaudet**

**Appuyée par : Gilles Groleau**

**Objections : Aucune                      Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

La présidence de l'assemblée accorde du temps pour regarder le rapport.

Qu'est-ce que l'actif net? Suzanne Campagne et Roger Gauthier expliquent.

Page 15 – question sur les subventions de Patrimoine. Pierre-Emmanuel explique.

Question au sujet de la différence entre le montant octroyé en 2018 et en 2019. Pierre-Emmanuel explique que tout dépend des soldes reportés au 31 mars.

11. Nomination de la firme d'audit pour l'année 2019-2020;

Le CA recommande de poursuivre avec la même firme.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-11**

**Il est proposé que Bergeron et compagnie continue le travail d'auditeur.**

**Proposée par : Éric Lefol**

**Appuyée par : Jacqueline Plante**

**Objections : Aucune                      Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

12. Programmation 2019-2020;

La direction explique que la programmation, essentiellement la même que l'an dernier, repose sur les axes du plan stratégique.

Un grand projet communautaire : intergénérationnel dans 3 communautés, La Trinité, Bellevue et Bellegarde. Dany Rousseau sera le coordonnateur du secteur communautaire. Un coordonnateur sera embauché pour le secteur scolaire.

Le CCF a embauché un expert en communication qui a préparé un plan de communication. On va se concentrer sur les 2 secteurs – communautaire et artistique. On est dans une bonne passe avec les artistes visuels et musical.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-12**

**Il est proposé de recevoir le rapport de la programmation 2019-2020.**

**Proposée par : Marcel Rachid**

**Appuyée par : Shawn Jobin**

**Objections : Aucune                      Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

13. Prévisions budgétaires 2019-2020;

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-13**

**Il est proposé de recevoir les prévisions budgétaires 2019-2020.**

**Proposée par : Shawn Jobin**

**Appuyée par : Rose Marchildon-Wacholtz**

**Objections : Aucune                      Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

Subvention du Conseil des arts du Canada : Est-ce que le CCF est éligible pour des fonds pour la formation et la professionnalisation? Il faut avoir 3 demandes à succès. On est maintenant éligible.

Projet micro-subventions artistiques - Fédération culturelle canadienne-française mène ce dossier – Les écoles feront les demandes. Passepart- projet CCF- Communauté- École 1500 \$/année

3 types de projets : 1) projet singulier, 2) tournées, 3) activités rassembleuses

Question sur les subventions de PAMA : Distribution selon les demandes par date de tombée.

14. Élections;

1. Choix d'une présidence d'élection et des scrutateurs;

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-14**

**Il est proposé que Roger Gauthier soit président des élections.**

**Proposée par : Rose Marchildon-Wacholtz**

**Appuyée par : Julien Gaudet**

**Roger Gauthier accepte                      Objections : Aucune                      Abstentions : Aucune**

**Adoptée à l'unanimité**

2. Rapport du comité de nominations;

3. Appels aux nominations pour chaque poste en élection;

Les candidatures reçues par le comité de nominations sont les suivantes :

Présidence (2 ans): Anne Brochu-Lambert proposée par Gilles Groleau

Conseillère artistique 2 (2 ans) : Fatouma Tshiswaka proposée par Anne Brochu-Lambert

Secrétaire (2 ans) : Monique Marchildon proposée par Rachel Fortin



Conseiller Sud (2 ans) : Dave Lawlor proposé par Marie-France Kenny

4. Élections;

Le président des élections lance l'appel trois fois aux nominations du plancher pour chaque poste.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-15**

**Il est proposé que les nominations au poste de présidence soient closes.**

**Proposée par : Chantal Amstad**

**Appuyée par : Shawn Jobin**

**Adoptée**

Anne Brochu-Lambert est élue présidente par acclamation.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-16**

**Il est proposé que les nominations au poste de secrétaire soient closes.**

**Proposée par : Marcel Rachid**

**Appuyée par : Julien Gaudet**

**Adoptée**

Monique Marchildon est élue secrétaire par acclamation.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-17**

**Il est proposé que les nominations au poste de conseiller Sud soient closes.**

**Proposée par : Chantal Amstad**

**Appuyée par : Julien Gaudet**

**Adoptée**

Dave Lawlor est élu conseiller Sud par acclamation.

**PROPOSITION AGACCF – 20190705-18**

**Il est proposé que les nominations au poste de conseillère artistique soient closes.**

**Proposée par : Éric Lefol**

**Appuyée par : Dianne Lepage**

**Adoptée**

Fatouma Tshiswaka est élue conseillère artistique 2 par acclamation.

15. Varia et informations à partager;

La date du Festival fransaskois 2020 – 3, 4, 5 juillet – est-ce que ce serait possible la 2<sup>e</sup> fin de semaine de juillet 11, 12, 13? Plus facile la 2<sup>e</sup> fin de semaine – 3, 4, 5 trop tôt après la fête du Canada. Julien Gaudet dit que l'AJF ne pourrait pas participer la 2<sup>e</sup> fin de semaine à cause de sa délégation au Jeux de

la francophonie. L'AJF est un partenaire important à la Fête. La 3<sup>e</sup> semaine sera donc considérée. Un sondage sera envoyé.

Un 2<sup>e</sup> sondage sera fait pour savoir quand avoir l'AGA du CCF.

Roger Gauthier présente Gabriel Gosselin le nouveau directeur administratif de La Troupe du Jour. Le directeur artistique est Bruce McKay. David Granger a agi en tant que directeur pendant plusieurs mois. Il souligne tout l'apport que de Denis Rouleau a donné à La Troupe du Jour pendant 29 ans.

16. Levée de l'assemblée;

**PROPOSITION AGACCF– 20190705-19**

**Il est proposé que l'assemblée soit levée.**

**Proposée par : Chantal Amstad à 18 h 50**